

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 380

présenté par  
Mme Alexandra Martin, Mme Corneloup, M. Dive et M. Ray

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 77 QUINQUIES, insérer l'article suivant:**

**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--